

# De nouvelles fraudes provoquent le gel des résultats des élections à Vernier

**Scandale** Tremblement de terre. Plus de 200 bulletins suspects replongent la commune dans le doute. Le Conseil d'État bloque les résultats et lance une expertise. Une seconde annulation est désormais possible.

**Marc Renfer**

Le scandale de la fraude aux élections à Vernier vient de prendre une nouvelle ampleur et se transforme désormais en l'une des plus graves crises qu'a connues le processus démocratique de la Suisse moderne.

Alors que les résultats des nouvelles élections étaient attendus avec fébrilité après l'annulation du scrutin de mars pour fraude avérée, le Conseil d'État a annoncé à 13 h 30, lors d'une conférence de presse, qu'aucun résultat ne serait publié. La raison? La détection de nouveaux soupçons d'irrégularités, suffisamment sérieux pour bloquer toute récapitulation des bulletins.

Face à des bulletins «troublants», la Chancellerie a ordonné une expertise graphologique. Aucun résultat ne sera communiqué avant le 17 décembre. C'est seulement à partir de cette date qu'une décision pourrait être annoncée pour confirmer... ou annuler le scrutin une seconde fois.

Les conclusions de l'étude seront déterminantes. Une annulation ne peut intervenir que si deux conditions sont réunies: la gravité des irrégularités et leur rôle potentiel sur le résultat.

Le nouveau fiasco ne constitue pas une surprise totale. Des signaux d'alarme s'étaient multipliés ces dernières semaines. La «Tribune de Genève» avait révélé dès la fin octobre des manœuvres inquiétantes: des candidates socialistes avaient été approchées par un membre de la liste LED qui proposait de les «aider» à se faire élire, se vantant de connaître «la technique utilisée lors des dernières élections».

À quelques jours du scrutin, il avait été également rapporté que la Chancellerie avait déjà saisi le Ministère public, alertée par des citoyens dénonçant un démarcage agressif et des tentatives alléguées de récupérer des bulletins de vote directement auprès d'habitants.

Ce dimanche, la chancelière a donné des détails sur les anomalies détectées. Les contrôles renforcés, menés par une équipe dédiée du Service des votations et élections (SVE), ont mis au jour plus de 200 bulletins suspects. Michèle Righetti-El Zayadi parle de constats «assez flagrants»: plusieurs séries de bulletins semblent avoir été remplies par une même main, parfois «plusieurs dizaines» d'affilée.

Aucun chiffre détaillé ne sera communiqué tant que l'expertise n'aura pas établi la fiabilité du scrutin. Seule certitude à ce stade: toutes les listes sont concernées, mais «dans des proportions diverses». La chancelière refuse pour l'heure de lier formellement ces écritures à celles du scrutin de mars: «On ne va pas jouer aux apprentis sorciers en vous disant que ce sont les mêmes écritures.»

## Dénonciations pénales

Elle rappelle aussi que seuls les bulletins modifiés - ceux où des noms ont été ajoutés à la main - peuvent faire l'objet d'une analyse graphologique. C'est un des



Les habitants de Vernier qui se sont déplacés ce dimanche l'ont peut-être fait pour rien. Pierre Albouy

**«On ne peut pas dire qu'il y a de la naïveté de la Chancellerie, en aucun cas.»**

**Nathalie Fontanet**  
Conseillère d'État chargée des Finances

angles morts du vote par correspondance: les éventuelles irrégularités sur des listes non modifiées (insérées telles quelles dans l'enveloppe) restent beaucoup plus difficilement détectables, notamment en cas de vol ou de détournement de matériel de vote.

La Chancellerie a transmis au Ministère public quatre dénonciations pénales liées à ce scrutin, fondées à la fois sur ses propres constats et sur des «signalements de citoyennes et citoyens». D'autres pourraient suivre en début de semaine, s'est avancée la chancelière.

Parallèlement, l'enquête pénale ouverte après la fraude de mars est toujours en cours. À l'époque, ce sont des anomalies sur des bul-

letins liés à la liste LJS qui avaient permis à la «Tribune de Genève» de révéler l'affaire, face à des autorités dubitatives.

Interpellé sur la présence, en mars, de personnes proches de lui sur la liste LJS - certaines ayant bénéficié de bulletins modifiés -, Pierre Maudet a balayé la question: «Mon mouvement n'a pas présenté de liste pour cette élection.»

## Plus de prise de parole

Le Conseil d'État dit «regretter» ces nouveaux soupçons, alors que les autorités affirment avoir multiplié les actions de sensibilisation. Face aux critiques sur l'incapacité de l'Etat à empêcher la récidive, la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet s'est montrée ferme: «On ne

peut pas dire qu'il y a de la naïveté de la Chancellerie, en aucun cas.»

En attendant, l'organisation communale actuelle reste en place: faute de Conseil municipal, les décisions essentielles de la Ville continuent d'être validées par le Conseil administratif et contrôlées par le Département des institutions. Vernier s'enfonce ainsi un peu plus dans cette crise électorale inédite.

Une crise désormais placée sous cloche médiatique du côté des autorités. Nathalie Fontanet a annoncé un embargo total sur la communication. «Il n'y aura plus d'interlocuteur, que ce soit au niveau de la Chancellerie ou au niveau du Conseil d'Etat, jusqu'à nouvel avis.»

## Commentaire

**L'interminable scandale**

Ciel, ma démocratie! Vernier se serait bien passée d'être à nouveau sous les feux des projecteurs pour des soupçons de fraude. Après une première annulation des élections au Conseil municipal du 23 mars, en juin dernier... les résultats de ce dimanche sont à présent bloqués. La deuxième ville du canton de Genève reste ainsi sans Délibératif. Des anomalies remettent en cause la fiabilité du vote: plus de 200 bulletins suspects ont été détectés par les contrôles renforcés. La commission électorale centrale a observé qu'un nombre important de bulletins semblaient rédigés de la même main... Ce nouveau fiasco ne constitue pas une surprise totale. Des signaux d'alarme s'étaient multipliés ces dernières semaines. Notons que la crise est, cette fois-ci, placée sous cloche. La magistrate Nathalie Fontanet a annoncé qu'aucun résultat ne sera communiqué avant la mi-décembre.

Une expertise graphologique déterminera alors si le scrutin doit être annulé une deuxième fois. «C'est une dinguerie! Le Conseil d'Etat ne nous donne pas les chiffres, réagit sèchement le Centriste verniolan Yves Ma-

gnin. Le contrôle démocratique se fait aussi par les partis politiques et les particuliers.» D'autres, comme la MCG Ana Roch, préconisent un vote uniquement dans les urnes.

Pas si simple, selon les autorités: remettre en cause le vote par correspondance entraînerait un long processus législatif. Sans compter le risque d'un affaiblissement de la participation. On n'a pas fini de parler du scandale de Vernier.



**Laurence Bezague**  
Rédactrice en chef adjointe

## «La population doit avoir confiance en ces élections»

Brice Arduini, candidat PLR au Conseil municipal, se tient devant le local de vote à l'école de Vernier-Village. Il dit surveiller la situation «pour une transparence totale». Car il se méfie du résultat de ces élections. Ce sont les deuxièmes de l'année, celles de mars ayant été annulées pour irrégularités. Le candidat PLR craint qu'il faille encore voter une troisième fois, «en raison de nouvelles fraudes» dévoilées par la presse.

Présent également devant l'école, le conseiller administratif verniolan Martin Staub espère que les résultats seront légitimes et légitimés: «La population doit pouvoir avoir confiance en ces élections.»

Najia, une électrice, vient de déposer son bulletin: «J'ai confiance dans la régularité du vote, malgré les bruits qui courrent. Nous avons des gens compétents au Conseil administratif qui font bien leur travail et nous faisons notre devoir.»

À l'école d'Aire, voisine du Ligny, le local de vote est rempli. Myriam, une jeune fille de 18 ans, vote pour la première fois et c'est le jour de son anniversaire. Des amies l'attendent à la sortie avec des cadeaux: «Je suis contente d'avoir fait mon devoir de citoyenne, cela fait partie de mes obligations.»

Sylvie n'a pas eu le temps de voter par correspondance cette

fois-ci: «C'est un enjeu d'élire des personnes qui vont vous représenter dans votre commune.» Jane est accompagnée de son mari. Originaire du Malawi, elle est arrivée en Suisse en 2012 et travaille pour les organisations internationales. «C'est important d'exercer le droit de vote dans le quartier qui nous a aidés, lorsque nous sommes arrivés, nous dit-elle. J'espère que cette fois-ci, c'est la bonne!»

## «Casser le système»

Tatiana est Bolivienne, elle est accompagnée de son fils adulte et réside depuis des années à Genève. «C'est très important de voter, de pouvoir décider de l'avenir

de ma commune, c'est une obligation.» Elle regrette que la première élection ait été entachée de fraude et elle est fâchée: «Les Suisses nous ont permis de voter et les gens font ici ce qu'ils faisaient chez eux. Ils voudraient casser les règles et le système, alors qu'il est bon. Lorsque je vivais en Bolivie dans les années 80, nous avons changé dix fois de président.»

Zoé et Jocko\*, en couple, estiment qu'une solution pour éviter la fraude serait d'obliger les votants à venir au local, pour contrôler leur identité. Jocko espère que l'annulation de la première élection de mars va secouer la participation: «Moi ça m'a motivé de remplir mon devoir civique, il faut se battre pour la démocratie.»

«C'est bien d'autoriser les résidents de plus de huit ans de voter au niveau communal, ajoute Zoé. Mais il faudrait vérifier qu'ils parlent le français, qu'ils apportent la preuve de leur compréhension.»

À midi, le local de vote de l'école d'Aire ferme ses portes après avoir connu une affluence record. Selon nos informations, il aurait pratiquement doublé sa fréquentation ce dimanche, de 90 à 140 votants.

**Judith Monfrini**

\* Prénoms d'emprunt